Intervention du Secrétaire FO DGFIP 56 au XXXI congrès
de l'Union départementale Force Ouvrière du Morbihan

Bonjour à toutes et tous, chers (es) camarades ;

Je vous adresse le salut fraternel des camarades FO DGFIP du Morbihan et je salue la présence de quelques-uns de nos camarades des finances à ce 31eme congrès de l'Union départementale, l' assemblée générale annuelle de notre syndicat s'étant tenue mardi, difficile pour beaucoup de nos adhérents de s'éclipser pour la 2eme fois dans la même semaine pour des motifs syndicaux !

Vous avez pu lire, ou je vous invite à lire à travers le rapport moral d'activité de l'Union départementale pas moins de 5 pages consacrées aux différentes mobilisations des personnels et représentants du personnel de la DGFIP 56 depuis 2019 contre le NRP...le nouveau réseau de proximité de la DGFIP.
Avec une action de grève exemplaire le 16/09/2019 qui a réuni plus de 400 personnes sur 900 sur le site d'Auray et près de 67 % de grévistes, le Morbihan s'est placé à la 2eme place dans la mobilisation nationale contre le funeste projet de Mr Darmanin.

Des dizaines de mobilisations, d'actions, d'interventions, d'articles de presse ont été le lot de notre combat depuis cette date de juin 2019 où nous apprenions par notre direction la suppression de toutes les trésoreries du département, et la suppression totale du site d'Auray ou encore des avants projets encore plus dévastateurs.

FO DGFIP 56 au cours de ces 3 années a pris toute sa part dans ce combat, au sein d'une intersyndicale exemplaire, je tiens à le souligner et sans qui tous ces combats n'auraient pu être mené. A force de détermination, avec le soutien des personnels et des élus, nous avons réussi à faire fléchir le ministre et notre directeur local sur plusieurs points : le site d'Auray sera préservé, Pontivy et Ploermel conforté, et plusieurs services bénéficieront d'aménagements substantiels, mais malheureusement nous n'avons pu sauver les trésoreries locales.

Diapo 1 : la situation de la DGFIP 56 au 1er janvier 2011

Mais pourquoi donc un NRP, alors qu'en 2010 on se félicitait de la fusion de 2 administrations puissantes et régaliennes (fusion au 1/1/2011) qu'étaient alors la DGI et la Direction de la comptabilité publique en une seule et nouvelle direction, la DGFIP .

En ce temps-là , mes camarades, le nouveau Directeur départemental des finances publiques se félicitait en ces termes « ***le cap que nous suivons depuis plusieurs années repose sur une double ambition collective, développer un service public de qualité pour nos usagers sans faiblir sur nos missions ».. on nous vente « une administration qui change pour vous faciliter la vie », la mise en place du guichet unique, une réponse dans le délai de 30 jours à plus de 98 % des courriers, une réponse à 99 % dans les 48h pour les courriels.***

En ce temps-là mes camarades, la nouvelle DGFIP dans le Morbihan était présente **sur 27 implantations,** pour les usagers, au service des usagers, l'administration met alors en avant les mérites du guichet unique, où l'usager pourra obtenir toutes réponses à ses questions en se déplaçant dans n'importe quelle trésorerie, ou centre des impôts . Voici quelques titres de presse de l'époque « Hôtel des finances, simplifier l'accueil des usagers, « Hôtel des impôts, une leçon de civisme fiscal », ou encore « le fisc dialogue avec le contribuable »

Un brin de nostalgie, une larme à l'œil du côté des collègues, et une grande fierté d'être en 2011 à l'aune d'une belle administration, puissante, régalienne, un pilier de la république, une administration qui ne pourra être bousculée, ébranlée, pensez donc, on établit les impôts, on recouvre les impôts, on administre les collectivités, on gère le cadastre, le foncier …. que voulez-vous qu'il puisse arriver à une si grande institution !

Le rouleau compresseur de la modernité, de l'informatique, les projets tortueux des politiques et n'ayons pas peur de mots, mes camarades, 2 quinquennats de droite et la trahison des politiques de gauche et du parti socialiste (un parti ayant soi-disant la fibre sociale et proche des fonctionnaires), ont eu raison de notre belle administration ?

Nous avions déjà eu un aperçu en 2000, avec la réforme Sauter qui annonçait les grandes lignes du NRP, heureusement la mobilisation des personnels et la fronde des élus avaient permis à l'époque de faire capoter cette réforme et en fin de compter gagner une vingtaine d'années.

Plaçons-nous maintenant dans le futur proche , au 1er janvier 2023 et ce afin d'avoir la vision la plus objective sur ce qu'il restera du défunt réseau de la DGFIP .

Diapo 2 : la situation de la DGFIP 56 au 1er janvier 2023

Au 1er janvier 2023, il ne restera presque rien de notre belle DGFIP dans le Morbihan !
Le réseau est laminé, pulvérisé, déstructuré , déshumanisé, c'est la boule au ventre, le triste constat que nous en faisons !

Regardez bien cette carte mes camarades, non ce n'est pas celle de L'Ukraine, mais bien celle du Morbihan, et c'est bien chez nous que les missiles Darmanin, Macron, se sont abattus et que des bombardements massifs d'enfumage sont tombés pendant des mois.

Des 27 implantations initiales, il n'en restera bientôt plus que 7 !

Contrairement à la propagande gouvernementale, qui n'aura dupé, ni les élus, ni les personnels, ni les usagers, les services de la DGFIP vont être réduits à une portion minimaliste.

Plus de la moitié des SIP et SIE vont être supprimés. Quant aux services de publicité foncière et aux trésoreries leur nombre sera divisé par 3.

Aucune administration d'État n'a subit le même sort que la DGFIP, avec une destruction aussi massive de ses propres services.

En lieu et place, l'État vente auprès des élus, la mise en place des EFS, ex MFS , ex MSAP pour les élus bien inspirés qui en demanderaient l'implantation dans leur collectivité. A coups de subventions et de belles promesses, l'État achète leur complaisance, et leur promet des espaces dédiés où les citoyens, les redevables, les usagers pourront se déplacer et obtenir tous les renseignements qu'ils souhaitent sur leur retraite, leur sécu, les droits au chômage, la CAF, …….et bien sûr , sur leurs impôts !

La DGFIP, un moment bien ambitieuse, envisageait une présence régulière dans ces nouveaux espaces. Elle s'est très vite rendue compte, qu'elle n'avait plus les moyens, ni les effectifs (qui ont diminué de 20000 agents en 10 ans) pour tenir de telles promesses. Sa participation ne sera donc maintenant qu'épisodique, sur rendez-vous, le moins souvent possible sera le mieux et en plus, si on pouvait se réorienter vers un rendez-vous téléphonique ce serait encore mieux. La nouvelle doctrine de la DGFIP est de dissuader les usagers de se déplacer, de solliciter ces mêmes services publics, qu'ils paient pourtant avec leurs impôts.
De qui se moque t-on mes camarades, eh bien de vous, de nous, le collègue de la DGFIP en fait vous le verrez peu. A la place un agent territorial formé à la va-vite sera censé prendre votre demande, vous orientera vers un obscur portail, un formuel ou vous commencerez alors un parcours du combattant ! Il était pourtant si simple auparavant d'obtenir le renseignement ou le document demandé.

On compte sur vous,vous les usagers dorénavant pour le faire le boulot des agents de l'administration. C'est bien vous qui déjà remplissez votre déclaration par internet, c'est vous qui payez les impôts sur votre salaire via le prélèvement à la source, et c'est vous qui très bientôt allez participer à la très importante réforme de l'évaluation des locaux d'habitation. L'administration ne vous enverra rien, mais par contre vous, vous allez être invités à remplir des formulaires à travers votre portail fiscal, vous allez être les composantes essentielles de la future réforme…avec l'informatique, internet, vous voilà devant le fait accompli, l'État a de moins en moins besoin des agents de la DGFIP.

Et les personnels dans tout ça !

Je reprendrais quelques mots du dernier rapport de la Défenseure des droits, Claire Hédon:

« Ce qui est frappant c'est qu'on demande à l'usager de s'adapter aux services publics, or une des règles du service public c'est de s'adapter aux usagers et là il y a un renversement. La responsabilité du bon fonctionnement de la démarche repose sur l'usager : il doit s'équiper, se former, être capable d'effectuer ces démarches alors qu'avant il y avait un agent pour l'aider et l'accompagner », « A l'échelon local, il ressort selon le rapport une « méconnaissance par les usagers des dispositifs d'accompagnement, y compris l'offre de service public de proximité France services, et ce bien que cette dernière ait fait l'objet d'une campagne de communication nationale dans le courant du second trimestre 2021. ».

Et qu'en est il de l'impact ces restructurations et de ces réformes sur la vie des agents ?

Le même rapport dénote « *qu'il n'y a aucune accusation sur les agents des services publics qui cherchent à bien faire, qui sont eux aussi débordés, et eux-mêmes sont parfois en souffrance de ne pas être en capacité de bien répondre aux réclamants parce qu'ils n'ont pas suffisamment de temps, de postes à l'accueil »*

La souffrance, le stress, le mal être ne concerne pas que les agents d'accueil loin s'en faut mais un très large panel des agents DGFIP déstructurée, de l'agent C au cadre A+. C'est le cas de le dire , tout le monde en prend pour son grade, mais là je ne parle pas du point d'indice.

Dans un communiqué du 1er mars 2022, la Fédération générale des Fonctionnaires FO alertait en ces termes :

Réformes incessantes imposées aux personnels, restructurations, suppression d'emplois, développement de l'emploi contractuel précaire, smicardisation d'un nombre toujours plus élevé de fonctionnaires...
La politique du gouvernement pour la fonction publique a des effets désastreux en matière de santé et sécurité au travail. Il n'y a eu, bien sûr, aucune pause à cette politique dévastatrice durant la pandémie. Enfin, soulignons que c'est dans cette situation catastrophique que le gouvernement passe en force la suppression des CHSCT.

Comme le dénonce la FGF, *les troubles d'anxiété, de sommeil perturbé et de dépression sont de la responsabilité du gouvernement et de la politique de terre brûlée qu'il fait subir à la fonction publique. Comble de l'ironie ou de la provocation, l'administration envisage des actions de sensibilisation et de secourisme en santé mentale et à renvoyer sur eux-mêmes, la gestion des dégâts provoqués par le gouvernement. Le message aux personnels est le suivant : on va vous donner « les bonnes pratiques » pour vous débrouiller par vous-même et si vous tombez malades, vous ne pourrez-vous en prendre qu'à vous-même* : Quelle incurie !

Voilà mes camarades, où nous en sommes en mars 2022 à la DGFIP et à la DDFIP du Morbihan, complètement dans ce schéma-là et cet avenir très sombre.

Les arrêts maladie se succèdent, les collègues pètent les plombs, un câble ou explose en vol, les qualificatifs ne sont plus assez forts.

En 35 ans de syndicalisme, et depuis 2 ans, je n'ai jamais tenu autant d'audience avec notre service RH pour essayer de trouver des solutions de survie pour de plus en plus de collègues en pleine souffrance.

Quasiment tous les services du Morbihan sont au bord de l'explosion !

Les collègues aujourd'hui ne trouvent plus leur place, leur rang, leur rôle.

Les effectifs ne suivent pas, les charges de travail sont trop fortes, et l'amour du métier, du travail bien fait, du service public, n'est souvent plus là.

Pour les plus anciens, une porte de sortie... la retraite, et encore elle risque de s'éloigner !

Pour les plus jeunes, pas beaucoup de solutions, faire le gros dos, ne pas y penser, mais beaucoup envisagent l'avenir avec beaucoup d'appréhension.

Merci de votre attention

Vive FO DGFIP , vive Force Ouvrière,

Patrick Ravache
Secrétaire départemental
FO DGFIP 56